

URAF-PACA

143, avenue des Chutes Lavie

13457 MARSEILLE Cedex 13

Tél. : 04.91.06.49.72

[E-mail : urafpaca@orange.fr](mailto:urafpaca@orange.fr)

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

12 JUIN 2017

AIX-EN-PROVENCE

PREAMBULE :

L'URAF PACA n'a pas changé sa configuration contrairement à d'autres URAF qui ont dû redéfinir leur contour et leurs relations avec les UDAF.

Pour notre URAF, une convention d'objectifs triennale est établie avec les UDAF depuis 2010, qui a pour objet de définir leurs engagements réciproques dans le respect des dispositions de l'article L 211-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Cette convention a été renouvelée pour 3 ans, donc pour les années 2016-2017-2018. Aucune modification n'a été portée par rapport à la précédente.

Vie statutaire et relations partenariales

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION URAF 2016				
UDAF	Fonction URAF	Prénom -Nom	CP	Ville
UDAF 04				
	Bureau- Membre	Alain FERETTI	84240	GRAMBOIS
	Bureau-Secrétaire Général	Guillaume PARIS	04510	MALLEMOISSON
	Administrateur	Michel LECARPENTIER	04160	L'ESCALE
UDAF 05				
	Bureau-Présidente	Mylène ARMANDO	05000	GAP
	Administrateur	Alain RODIER	05000	GAP
	Administrateur	José ORSINI	05000	GAP
UDAF 06				
	Bureau-Membre	Jean-Claude GRECO	06730	ST ANDRE DE LA ROCHE
	Administrateur	Gérald VAUDEY	06320	LA TURBIE
	Administrateur	Michèle OLIVIERI	06600	ANTIBES
UDAF 13				
	Bureau-Membre	Christophe MAGNAN	13000	MARSEILLE
	Bureau-Membre	Albert BETTINI	13006	MARSEILLE
	Administrateur	Max LEBRETON	13000	MARSEILLE
UDAF 83				
	Bureau-Vice-Présidente	Marie-Pierre GARIEL	83000	TOULON
	Bureau- Trésorier	Claude ROLLANDIN	83160	LA VALETTE du Var
	Administrateur	François DEBATS	83390	PIERREFEU

A. Vie statutaire

Bureaux : 14/03/2016 (Aix en Provence)

Conseil d'Administration : 08/02 ; 18/04 ; 12/09 ; 03/10 ; 12/12/2016 reporté (faute de quorum) au 02/01/2017 (Aix en Provence)

Assemblée Générale Extraordinaire/ Assemblée Générale Ordinaire : 13/06/16

Départ du secrétaire général

M. PARIS, Administrateur de l'UDAF 04 et secrétaire général de l'URAF a déménagé et a démissionné de ses mandats d'administrateur de l'UDAF 04 et donc de l'URAF également. Il n'a pas encore été remplacé pour le moment.

B. Relations avec l'UNAF

Mme ARMANDO a participé à plusieurs réunions des Instances de l'UNAF.

➤ Conseil des Régions :

- **19/03/2016 avec à l'ordre du jour notamment :**

Construction des projets associatifs des nouvelles URAF, intervention de Frédéric DURIEZ, Chargé de mission et formateur à l'UNAFOR

La construction des projets associatifs dans les URAF

Point sur le renouvellement des représentants santé, notamment dans les nouvelles régions, par Nicolas BRUN

Elaboration de la liste des administrateurs d'UDAF candidats au renouvellement partiel du Conseil d'administration à l'assemblée générale de l'UNAF des 25-26 juin 2016

A noter que la candidature de Mme Armando pour siéger au Conseil d'Administration de l'UNAF a été retenue en première position par ses pairs.

- **26/11/2016 avec à l'ordre du jour notamment :**

Point d'avancement de rapprochement des URAF concernées par le redécoupage territorial

Echanges sur l'action politique des URAF et des représentants CESER autour du document « Quand régional rime avec familial »

Echanges avec les représentants CESER sur les dossiers portés depuis le début de la mandature et sur la plus-value familiale apportée par leur travail

Point sur les procédures de désignation en vue du renouvellement des représentants CESER fin 2017.

➤ Assemblée Générale UNAF du 25/26 juin 2016

L'Assemblée Générale de l'UNAF a eu lieu les 25 et 26 juin 2016 à Colmar.

Mme ARMANDO a été élue au Conseil d'Administration au titre du Conseil des Régions.

C. Relation avec la Région

Mme ARMANDO a sollicité un rendez-vous auprès de Mme ROBINEAU, Conseillère Régionale, chargée de la Vie Associative, afin de lui présenter le mouvement régional et ses actions. Une note d'opportunité (en annexe) avait été rédigée retraçant l'historique de l'URAF et de ses relations avec le Conseil Régional. Aucun créneau horaire commun n'a pu être trouvé. Il en a été de même avec Mme PREZIOSI, Conseillère Régionale chargée du Droit des Femmes. Mme ROBINEAU a cependant pu participer à la journée régionale du 1^{er} décembre et a ainsi pu rencontrer les militants familiaux et notamment, la Présidente de l'URAF.

Cette année, nous n'avons pas pu obtenir la subvention demandée au Conseil Régional car notre « projet n'a pas été considéré comme prioritaire au regard des besoins du territoire régional ».

D. Dispositif Régional d'Observation Sociale

Madame GARIEL a participé aux travaux du DROS (voir ci-dessous).

A l'occasion de la collaboration avec le DROS sur l'enquête « des loisirs et vacances en famille » l'URAF a indiqué une nouvelle fois son intérêt à participer aux travaux du DROS notamment comme partenaire à l'élaboration de leur colloque.

E. Collectif Interassociatif Sur la Santé

Rappel : En 2008, à la demande de la DRASS, l'URAF-PACA a piloté la création du CISS-PACA, en partenariat avec l'UNAF, le CISS National, plusieurs URAF et CISS régionaux. La convention pluriannuelle 2009-2011 entre l'URAF et le CISS avait été renouvelée pour la période 2012-2014, l'URAF assurant le secrétariat du CISS. La montée en puissance du CISS et le surcroît de travail de secrétariat ont demandé en 2014/2015 une révision de cette convention et l'augmentation des heures « d'assistance administrative » (15 h au lieu de 8h hebdomadaires initialement).

L'année 2015 avait été marquée par le fait que le CISS-PACA souhaitait transférer son siège social à Aix, plus pratique d'accès pour les réunions du Bureau. Mme KIOUS ne souhaitant pas les suivre de manière définitive, avait proposé, si le déménagement se réalisait, d'assurer la transition avec la nouvelle équipe jusqu'au 31/12/2016.

L'année 2016 a vu arriver une nouvelle présidente qui ne tient pas à remettre en cause la collaboration avec l'URAF et ne souhaite pas transférer le siège social. Par ailleurs, le CISS PACA est en attente de la création de l'UNAASS puis des URAASS, ce qui modifiera considérablement le fonctionnement du Collectif qui devient union.

*Coordination régionale du mouvement associatif
familial*

L'objectif des UDAF et de l'URAF est de faciliter une réflexion et des coopérations débouchant sur des actions communes.

A. Relation familles école

La question de la relation entre la famille et l'école était une préoccupation partagée par les UDAF. Deux temps de réflexion ont été proposés.

Le premier s'est concrétisé par une rencontre avec **Madame PASTOR, Conseillère Technique auprès du Recteur d'Aix-Marseille et référente académique du « Harcèlement à l'École » et de Mme ALLEGRINI, Conseillère Technique chargée des questions des personnels.** Madame PASTOR nous a présenté le rapport de Jean-Paul Delahaye, Inspecteur général de l'Éducation nationale relatif à la Grande Pauvreté et Réussite Scolaire. Ce rapport de l'Éducation Nationale incite à réfléchir aux questions de pauvreté des élèves, elle nous a indiqué la nécessité pour les établissements de prendre en compte cette grande pauvreté et d'adapter l'accompagnement des élèves même si cela peut être difficile.

Elle nous a également confirmé la nécessité de donner une place différente aux parents et de permettre aux élèves de poursuivre un cursus positif.

A ce titre elle nous a rappelé la feuille de route déclinée dans le rapport:

- Favoriser la réussite scolaire
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Plateforme de suivi
- Formation des enseignants synergies entre les enseignants
- Semaine de la persévérance scolaire (2^{ème} degré)
- Valoriser les initiatives contre la discrimination scolaire
- Lutte contre la rupture scolaire

Pour Mme PASTOR, il est nécessaire que l'URAF et les UDAF soient attentives à la relation école/parents. Notre collaboration pourrait se concrétiser par un colloque régional.

Le deuxième temps a consisté à travailler avec Patricia Humann, chargée de mission à l'UNAF sur les affaires de l'éducation. Le sujet était "les Espaces Parents", les UDAF des Hautes-Alpes, des Bouches du Rhône et du Var ont participé.

Il s'est agi de faire le point sur le dispositif, d'envisager les stratégies de mise en place de ces espaces notamment pour l'UDAF des Hautes-Alpes et celle du Var qui ont inscrit cet axe dans leur convention d'objectifs. Cette rencontre a également permis de croiser des informations et des pratiques

B. Actions communes des UDAF PACA autour du PLFSS

Les UDAF ont, pour la deuxième année consécutive, invité les parlementaires à venir échanger de l'élaboration du PLFSS. Porteuse de cette initiative depuis plusieurs années, l'UDAF du Var met à disposition du réseau les éléments qui servent de base à la discussion.

C. Observatoire régional

Commencé en 2015, l'Observatoire « Vacances et loisirs en famille » a été finalisé en Mai 2016. Les résultats ont été présentés lors de l'Assemblée Générale 2016 à St Maximin la Sainte Baume. Ce fut l'occasion de travailler avec le DROS qui est venu éclairer nos travaux en apportant des éléments sur la précarité des familles.

Malgré de larges invitations auprès des acteurs régionaux et des associations intéressées par le sujet, le nombre de participants n'a pas été la hauteur de nos attentes. Ceci n'a cependant pas empêché les échanges notamment sur le constat des contraintes financières pour les familles lorsqu'il faut faire le choix de partir en vacances. La synthèse de cette étude est sur le site Internet de l'URAF, rubrique « Publications ».

L'observatoire régional ne sera pas reconduit l'année prochaine du fait des nouvelles conditions de financement dans la convention d'objectif.

D. Journée régionale « Les associations familiales : des services pour l'attractivité du territoire » - 01/12/2016

Cette année encore, le conseil d'administration a opté pour l'organisation d'une journée régionale. Cet évènement est l'occasion de faire connaître le mouvement familial.

L'URAF a souhaité mettre un focus particulier sur les associations familiales en proposant le thème « les associations familiales : des services pour l'attractivité du territoire ».

IL s'agissait de mettre l'accent sur le rôle d'une association familiale en faveur l'attractivité du territoire :

- son impact en termes d'emploi (nombre créés directement par des associations familiales)
- la dynamisation de la citoyenneté localement, en permettant aux familles bénéficiaires de s'investir dans la vie associative du territoire
- la création du lien social entre bénévoles, et du « faire ensemble ». Bienfaits du bénévolat pour la société : des familles aux services des familles.
- Le repérage des besoins des familles et des leurs évolutions (rôle d'observatoire). Génère une capacité d'adaptation, initie des partenariats et de l'innovation.

Cette journée s'est organisée autour d' « Interventions/Débats /Tables- rondes » et de deux ateliers :

Les objectifs de l'action menée en coordination avec les UDAF étaient de :

- Permettre aux partenaires associatifs et institutionnels de mieux connaître les actions des associations familiales.

- Permettre une réflexion partenariale cohérente sur les moyens à mettre en œuvre pour développer et pérenniser les services.

A ce titre, l'URAF a eu en charge :

1. L'élaboration et le suivi du projet :

- Constitution d'un comité de pilotage réunissant : la présidente de l'URAF, le président de l'UDAF des Alpes de Haute Provence et le Président de l'UDAF des Bouches-du-Rhône
- Elaboration du contenu validé par le CA de l'URAF.
- Recherche et contact des intervenants
- Recherche et intervention d'un prestataire pour nous accompagner sur l'organisation et l'animation de la journée
- Le portage et le suivi administratif, financier et technique
- La coordination des différentes interventions de la journée régionale.
- La logistique: recherche de la salle de conférence, investigation pour le prestataire de la restauration
- Réunion de bilan en décembre

2. La communication :

- Diffusion des invitations par mail et par courrier aux personnalités ; mise en ligne sur site Internet UNAF, URAF et UDAF. Communication auprès du réseau associatif et des partenaires.

Cette journée a été riche en échanges, réflexions et questionnements sur la place des associations familiales et leur rôle à jouer auprès des familles dans un environnement en pleine évolution. Le travail en ateliers a donné la place au témoignage des associations familiales.

Les interventions étaient intéressantes, pertinentes et variées. Les débats ont été source d'enrichissement mutuel et de partages d'expériences.

Les retours des questionnaires (16/50 soit 32 % de retours de questionnaires) révèlent une très grande satisfaction des participants et du réseau (cf. annexes).

La grande déception de cette journée a été cependant le peu de mobilisation des associations familiales qui étaient pourtant directement concernées. En effet, la journée a enregistré 60 inscriptions et 50 présents. La raison de ce nombre de participants bien en dessous des autres journées régionales pourrait être le sujet très « restreint ».

Les actes regroupant les textes des interventions qui nous ont été communiqués sont sur le site de l'URAF (rubrique « Publications »).

E. Journées de formation des bénévoles

En 2016, l'URAF a décidé de demander une subvention au FDVA pour former les représentants ainsi que bénévoles des associations familiales adhérentes aux UDAF.

Deux formations étaient programmées en partenariat avec l'UNAFOR : l'une sur le Logement des Personnes vulnérable en PACA (prévue le 08/10/2016) avec l'objectif de *permettre aux bénévoles de l'URAF et des UDAF de saisir les enjeux pour les familles des dispositifs d'accès et de maintien dans le logement*

La 2^{ème} formation portait sur la réforme des Collectivités territoriales (loi NOTRe) initialement prévue le 10 décembre puis reportée (avec l'aval du FDVA) au 07 janvier 2017.

La formation « Logement » n'a malheureusement pas pu avoir lieu faute d'un nombre de participants suffisants. Nous avons demandé le report du solde 2016 sur la formation CAF qui aura lieu en 2017.

Les représentations régionales

L'URAF assure une vingtaine de représentations plus ou moins actives.

Durant l'année 2015, le conseil d'administration a souhaité mettre à jour les représentations, 2016 a permis d'avancer sur ce dossier. Ainsi certaines représentations qui n'ont jamais fonctionné ou qui ne fonctionnent plus, ont été supprimées. Ce suivi est important car il permet de recentrer nos forces dans des instances plus importantes pour l'URAF.

Fin 2016, nous avons été sollicités pour participer à un Comité Syndical pour représenter les associations.

« Le Syndicat mixte ouvert « Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit » (SMO PACA THD) créé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes, a été créé par arrêté préfectoral du 4 octobre 2012, afin, en accord avec la Stratégie régionale de cohérence (SCORAN) et en application des Schémas Directeurs Territoriaux d'Aménagement numérique (SDTAN) des deux Départements, de déployer des infrastructures haut et très haut débit sur les territoires où les opérateurs privés de télécommunications n'ont pas l'intention d'investir pour proposer ces services à haut et très haut débit. Lors du Comité Syndical du 19 octobre 2016, les départements des Bouches du Rhône et du Var ont également adhéré au Syndicat pour participer à ce projet.

A cette fin, PACA THD a conclu le 23 décembre 2015 une convention de Délégation de Service Public relative à l'exploitation et la commercialisation du réseau très haut débit et a mis en place à ce titre une Commission Consultative de Services Publics Locaux (CCSPL), qui rend un avis sur la mise en place de ce service public et sur le mode exploitation retenu ainsi que sur tout projet de délégation de service public. Cette Commission se réunit au moins une fois par an.

Au regard de son élargissement, Les élus du SMO PACA THD vont délibérer lors du Comité Syndical du 15 décembre 2016 pour fixer la nouvelle composition de cette CCSPL qui doit comporter des représentants d'associations locales. »

A ce titre, le Syndicat a souhaité la participation d'un représentant de l'URAF à cette commission et inscrire son nom afin d'établir la liste des représentants des associations. »

Un appel à candidatures a été lancé en direction des UDAF. **La candidature de M. TRUCY (UDAF 13) a été validée par le CA du 02 janvier 2017.**

[A.Comité Régional de l'Habitat \(CRH\) devenu Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement](#)

En 2016, M. VAUDEY a participé à 2 réunions de la commission en Préfecture de Région à Marseille.

Production de logements sociaux

L'objectif 2016 notifié par le ministère est l'agrément de 19 500 logements locatifs sociaux dans la Région PACA.

Pour y répondre, le Comité Régional de l'habitat et de l'hébergement du 20.04.2016 a fixé un premier objectif ferme de 12 606 logements et un objectif complémentaire de 6 902 logements.

Le premier objectif se décompose en :

- 3 125 prêts locatifs aidés (PLAI)
- 6 306 prêts locatifs à usage social (PLUS)
- 3 175 prêts locatifs sociaux (PLS)

L'enveloppe ferme correspondante, incluant la bonification de 937 logements (PLAI/PLUS) en acquisition amélioration est de 37 426 400 €.

Au 15 octobre 2016, 3 692 logements étaient agréés, ce nombre était supérieur aux années précédentes à la même date. Toutefois, il restait 70 % des logements de la tranche ferme à agréer.

En décembre, l'outil de suivi de la programmation fait état d'environ 13 200 logements programmés, ce qui permet d'espérer atteindre cette année l'objectif fixé par le Comité Régional de l'habitat et de l'hébergement du 20.04.2016.

Programmation ANAH 2016

La consommation au 31.10.2016 se situait à un niveau extrêmement bas, laissant craindre que non seulement nous n'atteindrons pas les objectifs fixés en 2016, mais que nous serons inférieurs à 2015.

Dotation : 31 100 000 €

Consommation : 14 288 745 €

Pourcentage : 46 %

L'enjeu principal pour la fin de l'année ne consiste donc pas en une répartition de la réserve qui se fera comme les années précédentes, si besoin en fonction de la consommation, mais bien en remobilisation rapide des territoires pour engager des dotations.

Ecart par rapport aux objectifs :

Objectifs : 3 698 logements

Logements engagés : 1 863

Demandeurs d'asile

La circulaire du ministère de l'intérieur du 25.01.2016 demande la mise en place de schémas régionaux d'accueil avant juin 2016. Ils devront répondre à 3 défis :

- Assurer une répartition équitable des places visées
- Veiller à une fluidité optimale du parcours des migrants
- Mettre en place un pilotage permanent de la prise en charge des demandeurs d'asile.

Information sur le VISA pour le logement et l'emploi

Le nouveau service de sécurisation des loyers à pour objectif

- D'apporter une réponse adaptée aux besoins des entreprises et des salariés
- De mobiliser le parc locatif privé, premier vecteur de la mobilité professionnelle
- Garantir aux bailleurs les paiements des loyers impayés des 3 premières années du bail
- De mettre à disposition un outil dématérialisé offrant sécurité et efficacité du traitement des demandes.

B. IRTS (Institut Régional du Travail Social)

Mme RAMBERT représente l'URAF au Conseil d'Administration. Le nombre de réunions est de 4 Conseils d'Administration et une Assemblée Générale. Pour 2016, elle n'a pu assister qu'à une réunion (23/11/2016). Elle nous indique qu'elle souhaite être remplacée pour cette représentation car elle n'est plus en capacité de siéger. Elle se pose la question de l'opportunité

de cette représentation pour l'URAF. Les points étudiés peuvent concerner les services des UDAF même si l'IRTS ne s'est pas engagé dans la formation des mandataires judiciaires.

C. CESER

Madame ARMANDO représente l'URAF au CESER. Elle a participé à 40 réunions dont quatre plénières (voir en annexe les ordres du jour).

Elle est membre des commissions : jeunesse, sport et vie associative- aménagement du territoire- prévention et solidarité- transport. Ces commissions travaillent sur les sujets suivant:

- Pour une politique financière au service du développement durable
- Assurer les conditions de réussite des jeunes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Les conséquences de l'évolution de la législation sur les services publics et les services au public dans les territoires. A cette occasion, Mme Armando a proposé l'audition d'une association familiale qui avait en charge l'animation d'un Relais de service public en milieu rural (Queyras).

A noter que M. Bonnet, Président du CESER, a participé à notre journée régionale.

D. URIOPSS

M. BETTINI, représentant de l'URAF, indique qu'il a été élu au CA pour le Collège Régional des Adhérents Nationaux. Il a été réélu lors de l'Assemblée Générale du 18/06/15. Il a participé à :

3 CA et une AG par An.

C'est un organisme très important pour l'URAF.

E. [ARI \(Association Régionale pour l'Intégration des enfants et adultes handicapés\)](#)

M. BETTINI représente l'URAF dans cette importante structure (35 établissements dans la région PACA). M. BETTINI ne participe qu'à l'AG.

C'est un organisme très important et intéressant pour l'URAF.

M. Bettini pense qu'il serait nécessaire de nommer un représentant plus au fait des problèmes traités ce qui pourrait permettre d'envisager une candidature au CA.

F. DROS

L'URAF en est membre depuis sa création et **Mme GARIEL** y siège au comité partenarial et aux réunions de veille sociale.

En 2016, Mme GARIEL a participé le 15/12/2016 à la réunion de veille sociale.

Présentation succincte du Baromètre social 2015, puis échanges sur les préoccupations de terrain rencontrées par les acteurs associatifs et institutionnels participant à la réunion, notamment autour de la thématique jeunesse (en vue du prochain colloque du Dros).

Sur le thème de la jeunesse, elle indique que :

- elle a signalé les deux avis du CESE (jeunesse et ruralité, et réseaux numériques

- lister les représentations UDAF ou actions UDAF en région sur ce thème : conseil de développement TPM dans le Var, les schémas départementaux des services aux familles et leur éventuel volet jeunesse, les actions autour de l'éducation au numérique, le forum « tchao Bambin », l'enquête de l'observatoire des familles (3 enfants et plus), le projet de parrainage de proximité,
- proposé d'aborder le thème des problèmes psychologiques des jeunes,
- alerté sur les difficultés des jeunes majeurs sortant de la protection enfance

G. CRES-PACA : Comité régional d'éducation pour la santé (CRES)

Monsieur RINALDI qui est le représentant de l'URAF nous informe que deux Conseils d'Administration se sont tenus en 2016, le :

- 17 mai avec à l'ordre du jour, principalement la présentation du rapport d'activité et du rapport financier 2015
- 8 décembre : ont été présentés lors de cette séance : par l'ARS, les contrats pluriannuels d'objectifs et le Projet Régional de Santé 2018/2022 ; la signature de la convention de transfert entre le CRES et le CODEPS 13 ; la plateforme régionale d'éducation thérapeutique du Patient ; présentation et approbation du budget prévisionnel 2017.

Par ailleurs,

M. RINALDI a participé :

- **AGORAS de la santé (ARS)** le 12 décembre 2016. Les points suivants ont été abordés : Enjeux nationaux de la stratégie nationale de santé, éléments de diagnostics régionaux. Table ronde autour de l'application de la SNS en région pour les 10 ans à venir ; présentation des parcours pressentis pour le Projet régional de santé et leurs principaux enjeux ; Ateliers par parcours autour des grands enjeux ; table ronde « Coordination des politiques publiques » : collectivités territoriales, ARS, autres services de l'Etat.
- **Réunion de cadrage du PRS** (plan régional de santé) le 27 juin à Marseille (pas d'ordre du jour)
- **6èmes assises régionales du CISS PACA** le 29 novembre 2016 à Marseille sur le thème des maladies chroniques

H. CARSAT Sud Est

Monsieur ODIN y représente l'URAF. Il nous a fait parvenir le compte rendu suivant :

2017 est la dernière année de la mandature.

2016 Notre présence a été effective à toutes les réunions de CA (trois), de la commission d'actions sociales (une par mois, sauf en AOUT), de la commission des prêts (4 dans l'année). Elles ont occupés 17 demi-journées hors temps de déplacements et de préparations.

Les faits marquants pour 2016. Le changement de gouvernance dans la direction a permis la mise en place d'une meilleure communication et animation des CA et commissions. Une montée en charge des relations avec les autres branches de la SS et organismes de retraites complémentaires, ainsi qu'avec les départements. A titre personnel j'ai favorisé la relation avec les élus du département du Vaucluse, la direction de l'URIOPSS et de la CDC. Nous avons été remerciés pour cela en conseil et en commission des prêts.

La mandature.

L'URAF (les associations familiales) est maintenant représentées en sus du CA et de la commission d'actions sociales à la commission des prêts. Elle a obtenu un mandat de représentation au conseil CDCA Vaucluse. Notre technicité, notre connaissance des acteurs œuvrant en faveur des personnes âgées est reconnue.

L'URAF reste cependant marginalisée dans la relation institutionnelle. En effet nous ne sommes pas au même niveau que les représentants des syndicats patronaux, salariés et PQ ! Nous avons profité d'une maladresse du président de la CARSAT pour nous insurger, en CA, d'avoir été écartés d'une réunion de formation des administrateurs au titre que l'UNAF n'a qu'un poste sans voix délibérative ! Je vous en ai informé, comme l'UNAF, en temps utile car cet état de fait a du se reproduire dans les autres CARSAT et qu'il n'a aucune assise juridique.

Ce qui a mon sens devrait être mis œuvre.

- Atteint par la limite d'âge (limite qui ne touche pas les PQ) il serait souhaitable que mon successeur ait entre 40 et 60 ans. Que son suppléant, puisse prendre en charge le travail d'une des deux commissions. Ainsi la représentation UNAF pourrait s'inscrire dans la durée.
- Je suis approché pour être nommé PQ dans la nouvelle mandature, je ne répondrais positivement que si j'ai le soutien de l'URAF.

Rappel.

- Au niveau National. L'animation UNAF des représentants CARSAT devrait être reprise, elle n'existe plus depuis 5 ans soit depuis mon remplacement à la CNAV.
- Au niveau Régional. Une réunion avec la CARSAT devrait être organisée. Les UDAF sont concernées à deux titres : employeurs, représentants des familles (aidants, aidés).

I. CRESS

M. OLIVE y représente l'URAF au Conseil d'Administration. Le nombre total de réunions est de 6 pour 2016 d'une durée de 2h à 4 h : 28/01 ; 16/03 ; 19/05 ; 28/06 ; 27/09 ; 01/12/2016. Les principaux points d'ordre du jour sur lesquels il est intervenu sont : Renouvellement de la gouvernance de la CRESS suite au changement de statuts (conséquence de la loi sur l'ESS).

Malgré une réduction de moitié du nombre d'administrateur pour le collège « association », l'URAF reste présente au conseil d'administration de la CRESS.

M. OLIVE souhaiterait transmettre qu'il est important que les UDAF restent vigilantes à être présente, représenté, sur leur département au nouveau mode d'organisation de la CRESS...Il va y avoir des délégations départementales qui vont petit à petit être mise en place.

J. FSPMA

M. OLIVE est le représentant de l'URAF. Le nombre de réunions a été de 6 : 11/01 ; 22/02 ; 25/04 ; 30/05 ; 14/06 ; 14/11/ 2016 et d'une durée de 2h à 4h.

Les principaux points d'ordre du jour sur lesquels il est intervenu sont les suivants :

- Charte des engagements réciproques entre les associations l'Etat et les collectivités territoriales
- Suite à la fusion CPCA et FSPVA, l'URAF a gardé sa place au conseil d'administration de la nouvelle structure : FSPMA

M. OLIVE nous indique que :

« C'est le FSPMA qui a désigné les représentants du collège « associations » de la CRESS. Il faut savoir que suite au changement de statut de la CRESS le nombre d'administrateurs a été réduit de moitié et que dans ces conditions, il a été assez compliqué de bouger les structures en place.

J'ai fait valoir l'importance de la branche « famille » dans le monde associatif et donc l'importance de sa présence et de sa reconnaissance. Ce qui a été accepté (non sans mal...) ».

K. ORS PACA

Madame MAMBERT représente l'URAF dans cet organisme et nous a fait parvenir le compte- rendu suivant :

Créé au début des années 80 dans le cadre de la décentralisation, l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur dirigé est l'un des 26 Observatoires Régionaux de la Santé regroupés dans une fédération nationale, la FNORS. La principale mission de l'ORS est l'aide à la décision à travers l'observation et la mise à disposition d'informations sur la santé de la population régionale.

*L'activité de l'Observatoire s'organise autour de deux pôles : l'un consacré à **l'observation et à la valorisation des connaissances sur la santé de la population régionale** ; l'autre aux **activités de recherche et à la production de connaissances nouvelles**.*

Au cours de l'année 2016, il n'y a eu qu'un seul conseil d'administration au cours duquel M. VAUZELLE, président de l'ORS, étant démissionnaire, a eu lieu l'élection de Monsieur Yvon Berland, Président des universités d'Aix- Marseille.

Lors de ce CA, il nous a été présenté le site SIRSéPACA qui présente une cartographie des indicateurs de santé et environnementaux. Cette cartographie est accessible en ligne par tous. Elle est faite jusqu'au niveau local.

La directrice pour l'année 2016 est Yolande OBADIA

Projets 2017

Statutaire :

Bureaux : 13/03/17-

Conseils d'Administration : 2/01/17- 10/04/17- 12/06/17-

Assemblée Générale Ordinaire : 12/6/2016

Projet URAF : afin de mieux structurer l'action de l'URAF, le conseil d'administration a acté la nécessité de travailler sur le projet associatif

Journées de formation en collaboration avec l'UNAFOR :

Dans l'objectif de mutualiser les actions, il sera présenté un programme de formation commun avec toutes les UDAF.

Journée régionale : la journée régionale devra faire l'objet d'une réflexion commune. Un sujet pourrait être retenu autour de la formation des jeunes.

Communication : réalisation d'un nouveau site pour l'URAF.

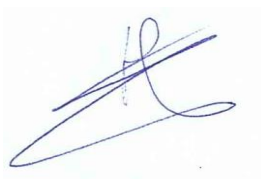
PLFSS : d'un commun accord, cette action auprès des parlementaires sera renouvelée.

NEXEM : l'URAF participera aux temps de rencontres régionales proposées par NEXEM. Dans le cadre de la mise en place de l'URAASS, l'URAF devra être attentive à être représentée dans cette nouvelle instance.

Il sera également nécessaire de se rapprocher du CISS afin d'échanger sur le nouveau contexte et sur les nouveaux liens organiques possibles. Ceci en lien direct avec le poste de Mme KIOUS.

Rapport d'activité approuvé et validé par l'Assemblée Générale de l'URAF PACA du 12/06/2017 à Aix-en-Provence

La Présidente,
Mylène ARMANDO



ANNEXES

- 1. Programme journée régionale 2016 et résumé des questionnaires de satisfaction**
- 2. Liste des représentations 2016 et calendrier et ordres du jour du CESER**

ANNEXE 1



Journée régionale « Associations familiales : des services pour l'attractivité du territoire »

Judi 1er décembre 2016 au CREPS d'Aix-en-Provence

62. Chemin du Viaduc - 13080 Aix-en-Provence

Animation : NICOLAS GEIGER

9h15

Accueil café et émargement

9h45

Ouverture officielle de la journée

Monique

Christian ESTROSI, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, représenté par **ROBINEAU**, Conseillère Régionale, Présidente de la Commission Vie Associative

Mylène ARMANDO, Présidente de l'URAF

10h

Qu'est-ce que les associations familiales ? **José ORSINI**, Administrateur URAF

10h15

Les associations : vecteur de proximité et de d'attractivité- **Nadine RICHEZ-BATTESTI**, Maître de conférences en économie, Aix-Marseille Université/ LEST-CNRS

11h

Le point de vue de l' élu- **Gérard ESMIOL**, Maire adjoint de Digne

11h20

Les critères d'implantation des entreprises : quelles attentes ? (sous réserve)

12h10

Numérique et attractivité des territoires : quelle place pour les associations familiales ? Association pour le Développement des Territoires et des Services (ADRETS) Un réseau au service des familles : comment ?

Présentation par les associations :

- ACEPP 83 (*Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels du Var*)
- ACSSQ 05 (*Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras- Hautes-Alpes*)
- ADMR 06 (*Aide à Domicile en Milieu Rural des Alpes-Maritimes*)
- MFR (*Maisons Familiales Rurales*)
- UDAF 13 (*Union Départementale des Associations Familiales 13*)

12h 45 BUFFET

14h

Le Schéma Départemental des Services aux Familles : un outil partenarial de proximité - **Céline ARGENTI-DUBOURGET**, Sous-directrice, Direction du service aux partenaires, CAF des Bouches-du-Rhône

14h30

Ateliers « Approfondissement de expériences témoins »

Objectifs :

- *Découvrir davantage les expériences présentées succinctement le matin*
- *Participer à une réflexion collective sur l'essaimage de ces expériences sur d'autres territoires*

16h15

Synthèse des travaux

16h30

Clôture de la journée, Mylène ARMANDO, Présidente de l'URAF



Résumé des questionnaires

Cette journée vous a-t-elle paru

utile	Très	3	%	81.3
utile	Plutôt		%	18.8
utile	Peu		0 %	
	Inutile		0 %	

Quelles étaient vos attentes par rapport à cette journée régionale URAF ?

Etre plus au courant des problèmes et des questions proposées

Rencontre des associations familiales.

En savoir plus sur le thème proposé

Découverte du milieu

Aucune

- Temps d'échanges, de réflexion, de rencontres - Apport/Expertise (excellente conférencière au demeurant)

Echanges d'expériences, connaissance des motivations des territoires

Un éclairage + sur la construction des schémas 05

Peu déterminées

Je suis venu pour témoigner mais j'ai beaucoup apprécié les interventions

Rencontrer d'autres acteurs d'associations familiales- Connaître l'étendue du secteur associatif en PACA, faire réseau

Réconfort dans l'engagement bénévole

RAS

Réflexion de fond sur la place des associations familiales dans le paysage associatif local, en tenant compte des missions légales des UDAF

Découverte du milieu !

Ces attentes ont-elles été satisfaites ? Pourquoi ?

Oui

OUI

Non car très peu d'associations présentes

Oui, l'intérêt d'avoir "décortiqué" ce que nous vivons et mettons en pratique au quotidien en tant que bénévole !

Oui, bravo pour la qualité des intervenants et leur prestation

Oui, qualité et variétés des interventions

Oui.. qualité des intervenants

Avez-vous pris des idées et/ou des contacts lors de cette journée ?

Avez-vous des thèmes ou des suggestions plus générales pour les prochaines journées régionales de l'URAF ?

Poursuivre la réflexion sur les nouveaux modèles à inventer dans le monde associatif : alliance, coopération, collaboratif..

Le partenariat public/privé, soutien réciproque. Le public associatif peut soutenir par ses compétences l'économie ESS ou classique.

Les Usages numériques au sein des familles

Autres commentaires et remarques libres

RAS

Très bonne intervention de Mme RICHEZ BATTESTI et de Mme ARGENTI-DUBOURGET. Il a manqué un animateur de cette journée.

Réunion (le matin) très intéressante avec une intervenante particulièrement documentée et sachant retenir l'attention. Désolé mais absent l'après-midi

Toujours riches, ce sont des moments qui nous ressource dans nos actions bénévoles

Faire cette rencontre de 10h à 14h + Repas Forum discussion

Tout était très bien organisé et les rencontres très productives et positives. Bravo pour les intervenants tous remarquables

Oralité remarquable des intervenants ; Mme RICHEZ BATTESTI en particulier

Tout était bien organisé. Mention spéciale pour la qualité de l'intervenante universitaire.

Ras

Annexe 2 : Liste des représentations 2016 et calendrier et ordres du jour du CESER

REPRESENTATIONS URAF -PACA 2016				
Instance/Organisme	Nom du représentant (T)	UDAF	Nom du représentant (S)	UDAF
Conseil Economique, Social et Environnemental Régional CESER PACA	Mme Mylène ARMANDO	05		
Association Régionale pour l'Insertion des personnes handicapées	M. Albert BETTINI	13		
U.R.I.O.P.S.S. PACA/CORSE	M. Albert BETTINI	13		
Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse	M. François COSTE	83		
Dispositif Régional d'Observation Sociale	Mme Marie-Pierre GARIEL	83		
Observatoire Régional de La Santé	Mme MAMBERT			
Comité Interprofessionnel du Logement	Mme Véronique BELLEC	83		
Conférence Régionale de la Santé et de L'Autonomie	M. Michel LECARPENTIER	04		
FSPMA - Fonds de Solidarité et de Promotion de La Vie Associative	M. Frédéric OLIVE			
Comité Régional pour l'Information Economique et Sociale	M. Alain FERETTI	04		

Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation des Accidents Médicaux, des Affections iatrogènes et des Infections Nosocomiales (CCI)			M. GOUZE (2ème suppléant°)	13
Institut Régional du Travail Social	Mme Sylvie RAMBERT	83	Mme Mylène ARMANDO	05
Comité Régional de L'Habitat et de l'Hébergement	M. Gerald VAUDEY	06		
Charte Régionale de Parrainage	Poste à pourvoir			
Collectif Interassociatif Sur la Santé	Mme Michèle MAMBERT			
Comité Régional Education Pour la Santé (CRES)	M. Jean-Pierre RINALDI	83		
CARSAT (ex-CRAM)	M . Maurice ODIN	84	M. DEBATS	83
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire	M. Frédéric OLIVE		M. Alain FERETTI	04

CESER : Calendrier et ordre du jour des Plénières

Janvier 2016 :

Projet d'avis sur les orientations budgétaires 2016

Projet d'avis sur l'économie circulaire

Avril 2016 :

Budget primitif 2016

Programme régional d'apprentissage

Enjeux et potentialité de la croisière en PACA

Jeunesse en PACA : l'accès des jeunes à un logement autonome

Novembre 2016

2 - Budget Principal 2016 - Décision Modificative n°2

3 - Rapport relatif à l'égalité entre femmes et hommes dans les politiques régionales –

4 - Orientations Budgétaires 2017

5 - TICPE – Fixation des tarifs et financement des infrastructures

6 - SRADDET - lancement du schéma

8 - Convention de transfert à la Région des services dans le domaine de la « planification des déchets »

Décembre 2016 :

* Budget Primitif 2017,

* L'adaptation au dérèglement climatique en Provence-Alpes-Côte d'Azur,

* Comment mettre l'architecture au service des identités et cultures régionales,